

3. L'ICSE va lancer un programme pilote qui permettra l'obtention d'un certificat aux adjoint(e)s à l'information, lequel commencera en septembre 1999.
4. L'ICSE, en coordination avec la Direction générale du perfectionnement des ressources humaines, organisera tous les automnes un séminaire à l'intention des employés administratifs et techniques permutants afin de les informer d'un plan de formation qui leur donnera une meilleure chance d'être recrutés à l'interne pour faire partie de la catégorie FS.
5. L'ICSE, en coordination avec les gestionnaires des directions générales et de la Direction générale du perfectionnement des ressources humaines, organisera tous les automnes un séminaire à l'intention des employés non permutants pour les informer d'un plan de formation qui leur donnera une meilleure chance d'obtenir des affectations uniques à l'étranger.
6. Un nouveau cours « d'introduction au Ministère » sera en place d'ici septembre 1999 pour tous les nouveaux employés à l'Administration centrale.
7. Les besoins de formation seront constamment passés en revue. En particulier, alors que le projet au sujet des compétences définira les aptitudes et les capacités nécessaires pour doter les postes et que la NGC sera mise en oeuvre, nous suivrons de près les répercussions et nous créerons de nouvelles activités.
8. L'importance de la formation en langues étrangères a récemment été réaffirmée par le Comité exécutif. Le Conseil des langues étrangères, présidé par M. Joseph Caron, a déjà tenu sa première réunion. L'accent mis de plus en plus sur la formation en langues étrangères conduira à des améliorations constantes du rendement du personnel canadien à l'étranger. (On peut trouver des détails à ce sujet sous la rubrique ICSE dans l'Intranet.)

**D. L'organisation intelligente**

1. L'ICSE collaborera avec les SMA et les DG pour organiser régulièrement des colloques et des symposiums qui seront conçus pour offrir des possibilités d'apprentissage aux employés du MAECI.
2. Les cours de gestion de l'ICSE serviront à encourager les gestionnaires à comprendre l'intérêt d'appuyer l'apprentissage et d'en faire un aspect naturel du travail au Ministère.
3. L'ICSE administrera les « bourses des sous-ministres pour le leadership des cadres intermédiaires ». Ces bourses permettront aux cadres intermédiaires qui font preuve d'excellence de préparer une maîtrise dans les domaines du leadership et de la gestion.